Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Secrétariat général **Délégation à la mobilité et aux carrières** **78, rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de mobilité** **SG/DMC/2014-939** **27/11/2014**

Date de mise en application : 27/11/2014
Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 1

Objet : Appel à candidatures pour l'emploi de directeur régional et interdépartemental adjoint de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Ile-de-france).

Destinataires d'exécution
DRAAF DAAF DDT(M) DD(CS)PP

Vacance d'un emploi de directeur régional et interdépartemental adjoint

de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Ile-de-France)

(JO du 27 novembre 2014)

Un emploi de directeur régional et interdépartemental adjoint, de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Ile-de-France est déclaré susceptible d'être vacant.

Placé sous l'autorité du directeur régional et interdépartemental de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt qu'il assiste, le directeur régional et interdépartemental adjoint participe à la mise en œuvre des politiques du ministère chargé de l'agriculture.

Il assure notamment le suivi des dossiers et des commissions à caractère départemental et interdépartemental pour les départements de Paris et de la petite couronne, mais également le suivi des dossiers relatifs à la défense pour la zone de défense et de sécurité de Paris, l'animation du réseau des directions départementales de la protection des populations (DDPP) et la gestion de dossiers transversaux dans le domaine de l'environnement (climat, air, déchets).

Cet emploi est classé en groupe III au sens du décret n°2009-360 du 31 mars 2009 modifié.
Les candidats doivent satisfaire aux conditions d'accès aux emplois de direction de l'administration territoriale de l'État régis par le décret sus visé.

Une bonne connaissance des sujets sanitaires et phytosanitaires serait appréciée.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Mme Marion ZALAY, directrice régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Ile-de-France (tél. : 01 41 24 17 17) ou auprès de la délégation à la mobilité et aux carrières, secrétariat général du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt (tél : 01 49 55 81 80).

Les dossiers de candidature, composés d'une lettre de motivation et d'un *curriculum* vitae, doivent être transmis, par la voie hiérarchique, dans un délai de trente jours à compter de la date de publication du présent avis au journal officiel de la République

française, au ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, à l'attention de Madame la Secrétaire générale, avec copie à la délégation à la mobilité et aux carrières, 78 rue de Varenne 75349 Paris Cedex 07 SP.